

Commission Vie Étudiante

Jeudi 3 septembre 2015

Villeurbanne Doua

Présents : Aron GABOR, Didier RONZE, Cathy ROSTAING, Laurence CURTIL, Eric PEYROL, Emma CAULLIREAU, Michel MASSENZIO, Alexandre VIAL, Tom MASSON, Yannick COURBON, Viken HITAYAN, Amélie ALBON, Diego DE LAZZARI, Lisa DONET, Orann WEBER ,

Excusés : Christophe VITON, Béatrice DELEAU, Yorick ODIN, Maxime LEGAT, Thomas GIRAUD (procuration à Bryan GOUILLOUD), Mathias WEINGAERTNER (procuration à Bryan GOUILLOUD)

Absents : Aurélia FARRUGIA, Emilie VEZZUTI, Arthur PLANCHON, Agathe CLUNY, Damien CROZET, Valentin CALMELS, Fleuriane LEHMANN, Samuel MIGNOT, Joris COMBES, Victoria SIMONETTA, Raphaël DE BERNARDIS, Romane MACHABERT.

Invités : Melchior SALGADO

Changement de président de BDE

Association AEBA IUT A (Génie biologique Doua) : Rémi CARLIER qui n'est plus à L'IUT est remplacé provisoirement par Aurélia FARRUGIA la Vice-présidente.

Association ADEGE : Mathias WEINGAERTNER qui n'est plus à L'IUT est remplacé provisoirement par Alexandre ROSPARS le Vice-président.

Week-end d'intégration, journée d'accueil.

Sur SPIRAL, dans le module dédié à la commission vie étudiante, les associations trouveront les attestations nécessaires à faire signer aux participants mais aussi aux organisateurs de ce type de manifestation. Ces attestations permettent en cas de problème de prouver que l'information a été donnée sur l'interdiction de tout ce qui pourrait être considéré comme un acte de bizutage, et sur les restrictions en terme de vente et consommation d'alcool et interdiction sur les substances illicites.

Les formats pdf, où apparaît le logo de l'IUT doivent être utilisés en l'état. Les documents « word » sont des modèles que l'association peut adapter.

Les présidents de BDE, lors d'un tour de table, précisent les dates et lieu des diverses manifestations organisées dans le cadre de l'accueil des nouveaux étudiants à l'IUT.

Départements	Manifestations	Dates	Lieu	Effectifs prévus
Génie Chimique				
Génie Civil	Accueil	10 septembre	Presqu'île	-
	Week-end	25-27 septembre	Aubenas	110
GIM + GEII + GMP	Week-end	25-27 septembre	Pont de Vaux	250
	Accueil	17 septembre	Visite de Lyon	-
Génie biologique Doua	Week-end	3-4 octobre	Grenoble	80
Chimie	Accueil	10 septembre	Feysine	-
Chimie Informatique Doua	Week-end	19-20 septembre	Lac des Sapins	80
	Accueils	10 et 17 septembre	Proximité IUT - Feysine	-
TC	Week-end	2-4 octobre	Montélimar	
C3SI	Accueils	17 septembre	Feysine	
C3SI	Week-end	???		
GEA	Week-end	24-26 septembre	Palavas	250
Bourg	Accueil	10 septembre	Visite de Bourg-en-Bresse	-
	Week-end	26-27septembre	Ardèche	120

Point sur la rentrée

Pas de remarque particulière à faire remonter par les membres de la CVE. Les départements ont remplis les formations de DUT à l'exception du département Génie Biologique option IAB dans lequel 3 places sont encore à pourvoir à ce jour et le département GMP, 13 places.

Demandes de subvention.

Pas de demande de subvention.

Reliquat reversement du bénéfice des distributeurs automatiques de boissons

La commission vie étudiante (CVE) dispose d'un budget permettant de financer des projets proposés par les associations étudiantes hébergées à l'IUT. Les projets sont présentés en CVE qui émet un avis avant passage au conseil IUT qui décide l'attribution ou non de cette subvention. Les fonds qui alimentent ce budget proviennent exclusivement du reversement d'une part des bénéfices issus du marché des distributeurs automatiques après prélèvement de 25% à destination du Bureau de la Vie Étudiante Lyon 1 et le prélèvement par l'IUT pour financer la consommation en fluide (eau, électricité).

VERSEMENT À L'UCBL : 39 330 €

PRÉLÈVEMENT BVE (25%) : 9 832,5 €

PRÉLÈVEMENT IUT (eau, électricité) : 4 500 €

SUBVENTIONS VERSÉES EN 2015

- Week-end formation 2014 :	2 000 €
- Mois culinaire :	234,5 €
- La cour des chefs	650 €
- Après-midi sportive GEA (barbecue) :	700 €
- Week-end formation 2015 :	6 000 €

TOTAL : 9 584,5 €

RELIQUAT 2015 : 15 413 €

Ce reliquat sera reversé aux 14 associations hébergées à L'IUT Lyon 1, soit 1 100,93 € par association.

Révision du règlement de la commission vie étudiante

A la demande des membres de la CVE une révision du règlement de la commission vie étudiante est faite permettant aux présidents des BDE de donner leur procuration à un membre du BDE dont il est président et non exclusivement à un autre membre de la CVE. Une correction a été apportée à l'article 1 sur la composition de la CVE pour la mettre en conformité avec le règlement intérieur de l'IUT. Ces modifications sont adoptées à l'unanimité des présents ou représentés. Le nouveau règlement est disponible dans le module dédié à la commission vie étudiante de SPIRALCONNECT.

Statut étudiant entrepreneur (Melchior SALGADO)

Melchior SALGADO, enseignant au département GEA de l'IUT Lyon 1, Référent Entrepreneuriat à Lyon 1, Responsable pédagogique du Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E), et porteur du projet FEE Lyon Tech – Lyon 1 / INSA, vient présenter aux membres de la CVE le nouveau statut d'étudiant entrepreneur et le dispositif mis en place à Lyon 1 à destination de ces étudiants. Cette invitation a pour objectif d'informer les membres de la CVE et qu'ils deviennent des relais pour promouvoir ce dispositif dans leur département. Suite à la présentation, il est convenu que Melchior SALGADO transmettra aux secrétariats des départements des affiches et des plaquettes pour informer les étudiants de ce dispositif. Un affichage à l'aide des écrans télé sera également réalisé pour rappeler les dates pour déposer son dossier de candidature au statut étudiant entrepreneur et D2E. Le diaporama de la présentation est disponible dans le module dédié à la commission vie étudiante de SPIRALCONNECT.

[Site du ministère](#)

Questions diverses

Carte IZLY

Se pose plusieurs problèmes :

- le paiement avec un terminal aux associations
- le paiement aux distributeurs automatiques de boisson
- le rechargement que par Internet

Conseil de département

Les membres de la CVE souhaiteraient que la présence des étudiants dans les conseils de département, comme le prévoit le règlement intérieur de l'IUT, soit effective dans tous les départements.

Période de césure

Suite à la publication le 23 juillet 2015 d'une circulaire relative à la mise en œuvre d'une période de césure dans les formations relevant de l'enseignement supérieur, il est demandé si une réflexion à laquelle participerait des membres de la commission vie étudiante ou de la commission formation peut être envisagée. Certains départements proposent déjà dans le cadre de la 2^{ème} année en alternance un dispositif relevant de cette circulaire.

PROCHAINE CVE : LE JEUDI 26 novembre 2015 DE 13H30 À 15H30
SITE Villeurbanne Gratte-ciel
(Visioconférence avec Bourg-en-Bresse)